

ALERTE

**37 fédérations et associations nationales
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion autour de l'Uniopss,
26 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.**

Paris, le 1^{er} juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Revenus des pauvres : l'écart se creuse !

Face à la montée de l'inflation, face à l'augmentation des prix des denrées de base et du carburant, le SMIC a été revalorisé, conformément- à la loi, au premier juillet 2008. L'UNEDIC, quant à elle, va revaloriser les indemnités de chômage. Ce n'est que justice.

Mais pourquoi cette justice ne concerne-t-elle pas les 3 500 000 personnes qui n'ont que les minima sociaux pour vivre ? Rien n'a été annoncé pour ces derniers, notamment le RMI qui servira de base au RSA, l'API, l'ASS..., hormis la revalorisation de l'AAH et du minimum vieillesse de 5%.

L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) a rappelé dans son rapport de 2007 que l'écart entre le salaire minimum et les principaux minima sociaux n'a cessé de se creuser depuis 20 ans. (Aujourd'hui une personne seule, bénéficiaire du RMI ne touche plus que 44,3 % du SMIC). Il a souligné également que l'intensité de la pauvreté s'accroît pour ceux qui la vivent.

Les présidents des associations du collectif Alerte, réunis ce premier juillet 2008, demandent au Gouvernement une revalorisation immédiate des minima sociaux, d'un montant au moins égal à la revalorisation du SMIC.

Contact presse :

Nathalie Clipet – 01 53 36 35 06 – nclipet@uniopss.asso.fr

Coordination et animation du collectif Alerte national

Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13

Bruno Grouès : 01 53 36 35 47 – bgroues@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr

www.alerte-exclusions.fr